



**LANCEMENT DE LA CAMPAGNE
SOLAIRE ATTITUDE**

Jeudi 5 juillet 2018



TABLE DES MATIERES

COMMUNIQUE DE SYNTHÈSE	3
PROGRAMME DES ACTIONS EN 2018	4
CANCER CUTANÉ.....	6
LE MELANOME DE LA PEAU	7

Crédits photos : Jean-Charles Sexe, Thierry Cassard – Ville de Besançon



COMMUNIQUE DE SYNTHÈSE

Besançon, le 05/07/2018

Une campagne pour faire adopter la « Solaire Attitude »

Partenaires de longue date, la Direction Hygiène-Santé de la Ville de Besançon et l'ASFODER (Association des dermatologues de Franche-Comté) ont décidé de relancer leur campagne estivale de prévention « Solaire attitude » auprès du grand public.

Accompagner ses ou des enfants sur une des aires de jeux de notre ville est une activité bénéfique à la santé pour le jeune public, à condition de se protéger du soleil. Quand on sait que le mélanome de la peau est classé au 11^e rang des cancers les plus fréquents en France et que la Franche-Comté pointe hélas en tête des régions pour la mortalité par mélanome chez les moins de 40 ans, on mesure mieux combien il est important voire vital de limiter les comportements à risques en matière d'exposition aux rayonnements ultraviolets solaires et/ou artificiels (cabine de bronzage).

Jusqu'à la fin des vacances scolaires, des animations spécifiques (jeu de l'oie géant en particulier) auront pour objectif de faire prendre conscience aux plus jeunes que leur capital solaire doit être préservé en respectant certaines règles élémentaires : éviter les heures les plus chaudes (11h00 à 16h00), porter une chemise ou tee-shirt teinté, un chapeau à bord large, un bob ou une casquette, des lunettes adaptées et appliquer une crème indice 50 au minimum toutes les 2 heures ou à chaque sortie de l'eau sans oublier de boire régulièrement pour éviter la déshydratation.

Parce que les parcs de jeux pour enfants ou encore les zones de baignade constituent une cible privilégiée des rayons ultra-violets, la Direction Hygiène et Santé et l'ASFODER ont choisi de lancer leur campagne estivale de prévention « Solaire Attitude » à la piscine de Port-Joint.

Contacts :

Cyril DEVESA, Adjoint au Maire délégué à la santé, l'hygiène et la prévention sanitaire
Tél. 06 20 56 36 23 / cyril.devesa@besancon.fr

Direction Hygiène-Santé

Tél. 03 81 87 80 90 / hygiene-sante@besancon.fr



PROGRAMME DES ACTIONS EN 2018

La Direction Hygiène-Santé de la Ville de Besançon et l'ASFODER ont mis en place une série d'interventions durant l'été. Lors de ces rendez-vous, les animateurs abordent de façon ludique cette problématique afin de sensibiliser le plus grand nombre.

Les interventions :

- 18 et 19 mai : Raid Handi-Forts -La Rodia
- Samedi 9 juin : lancement de la campagne sur les piqûres de tique – Forêt de Chailluz
- Dimanche 17 juin : Randos cyclo et pédestre des Grandes heures nature - Micropolis
- Lundi 18 juin : projet multi-sports périscolaire – Palais des Sports Ghani Yalouz
- 25 et 26 juin : La Petite école dans la forêt – Forêt de Chailluz
- Jeudi 5 juillet : lancement de la campagne à la piscine de Port-Joint
- De juin à août : animations périscolaires du soir et centres de loisirs
- Semaines 28 et 34 : Vital'été – Site de la Malcombe



Jeu de l'oie géant

Les animations sont appuyées par la distribution de casquettes avec le slogan « SOLAIRE ATTITUDE », avec également comme support le jeu de l'oie géant, des «incollables soleil », une salière sur la prévention solaire à confectionner et la remise de cartes postales.



Casquettes et « incollables soleil »



Diffusion de documents informatifs :

Affiches INPES et/ou ASFODER, cartes postales dans les 3 piscines de Besançon (Chalezeule, Lafayette et Port Joint), Les Centres de loisirs Bisontins et les lieux habituels de diffusion de la Direction de la Communication.

RISQUES SOLAIRES
À la mer, en montagne, à la campagne
et même en ville, protégez-vous du soleil

4 GESTES SIMPLES

-  **ÉVITEZ LES HEURES LES PLUS ENSOLEILLÉES**
entre 11h00 et 16h00 et recherchez l'ombre
-  **PROTÉGEZ ENCORE PLUS VOS ENFANTS**
-  **COUVREZ-VOUS** avec un chapeau, des lunettes et un t-shirt
-  **APPLIQUEZ DE LA CRÈME SOLAIRE** toutes les 2 heures et renouvelez-la après chaque baignade

 www.prevention-soleil.fr

Affiche

Ma Santé, mon quotidien

SOLEIL ?

OUI mais... PAS TROP
 protéger Ma peau + Mes yeux c'est préserver Ma santé

-  **ÉVITE** le soleil entre 11h00 et 16h00 (reste à l'ombre)
-  Plus tu es jeune, plus ta peau est fragile : protège-la
-  Mets un chapeau, des lunettes de soleil et un t-shirt - 1..2..3.. Soleil ! -
-  Pense à mettre de la **CRÈME SOLAIRE** toutes les 2 heures... et après chaque baignade

www.prevention-soleil.fr

Tu vas en plein air, marcher, courir, jouer... dans les rues, les jardins, les parcs de Besançon ?... ou dans la forêt de Chailluz ?... ou le long du Doubs ?... ou à la piscine ?...
Que peux-tu emporter pour t'aider à te protéger du SOLEIL ?

	A	B	C
1			
2			
3			
4			



juin 2013

 **Reponses :** VO - PB - EB - EV - ZO - CV - IB

Ville de **Besançon**
www.besancon.fr

Carte postale



CANCER CUTANÉ

Les chiffres

En 2018, les cancers de la peau sont les cancers les plus fréquents. Le carcinome basocellulaire est le premier cancer au monde sur les peaux blanches. 1 cancer sur 3 est un cancer cutané.

Plus de 120 000 nouveaux cas de cancers de la peau sont diagnostiqués chaque année en France, dont environ 11 000 mélanomes, cancer de la peau le plus grave, responsable de plus de 1700 décès. La morbidité et le coût social qui en découlent sont très importants.

En 1930, le risque de développer un mélanome était de 1/5000. Aujourd'hui il est de 1/100. Un homme né en 1950 présente 10 fois plus de risque de développer un mélanome qu'un homme né en 1910. Aujourd'hui, le mélanome est une des premières causes de mort par cancer pour les moins de 35 ans. En France, un décès par cancer de la peau toutes les 5 à 6 heures. C'est le cancer dont l'incidence progresse la plus vite (double tous les 10 ans). Le dépistage plus précoce permet de limiter la mortalité.

Concernant les nævus (grains de beauté), ils apparaissent naturellement de 0 à plus de 50 ans. Ils sont génétiquement programmés. L'exposition solaire accélère ce processus et augmente la pigmentation. Il faut savoir que 8 fois sur 10, il n'y a pas de nævus avant un mélanome. Seule la prévention solaire dès la petite enfance permettra de stopper l'incidence de ce cancer. Ceci est encore plus évident pour les carcinomes cutanés (exposition chronique annuelle).

La Franche Comte figure parmi les régions françaises où l'incidence et la mortalité des cancers de la peau type mélanome semble la plus importante en France. Les professions extérieures (agriculteurs, maçons, couvreurs zingueurs) sont les plus touchés : travaux en altitude 1000 m sans protection vestimentaire depuis le plus jeune âge (bronzage passif). Les carcinomes baso et spinocellulaires sont encore plus fréquents. La prise en charge chirurgicale est parfois difficile et son coût budgétaire est très important.

Comment l'éviter ?

C'est un cancer facilement évitable. Seul un changement radical de notre comportement solaire permettra de stopper ce fléau. Les jeunes représentent la population la plus à risque : il faut rapidement assurer leur protection solaire de façon efficace et stricte (prévention primaire).

Bien insister sur le bronzage passif : sports, jardinages, travail de la terre tous les jours, toute l'année.

Un meilleur dépistage et un traitement précoce permettront de diminuer la morbidité et la mortalité.

Il faut favoriser l'auto-dépistage : apprendre l'auto-examen (prévention secondaire).



Dans le cadre de cette prévention, la délivrance d'un produit solaire devrait être aussi rigoureuse que celle d'un médicament.

En 2018, le seul antirides efficace : un vêtement foncé, un chapeau ou un bob à larges bords, des lunettes adaptées et un indice de protection 50 + toutes les heures tous les jours du matin au soir et toute l'année.

LE MELANOME DE LA PEAU

PUBLICATION / INSTITUT NATIONAL DE CANCER

En France, le mélanome de la peau se situe au 11ème rang des cancers les plus fréquents, tous sexes confondus. On observe une hausse continue du nombre de nouveaux cas depuis 40 ans parmi les populations blanches de différents pays. Cette augmentation annuelle est estimée à entre 3 et 7 % selon les pays. Cette évolution pourrait avoir atteint un pic mais on estime que le nombre de nouveaux cas de mélanome cutané dans le monde devrait encore doubler d'ici à ces 20 prochaines années. L'exposition aux rayonnements UV (soleil, cabines de bronzage) est le principal facteur de risque évitable de ce cancer.

Nombre de nouveaux cas estimés de mélanome cutané en 2012 : 11 176 (5 429 hommes et 5 747 femmes).

Âge moyen au diagnostic en 2012 : 61 ans chez l'homme et 64 ans chez la femme.

Nombre de décès par mélanome cutané estimés en 2012 : 1 672 (954 hommes et 718 femmes).

Âge moyen au décès en 2012 : 69 ans chez l'homme et 74 ans chez la femme.

Source : Les cancers en France en 2014



Ville de
Besançon

Contact presse

Alexandra Cordier

03 81 61 52 25 / 06 42 27 67 89 - alexandra.cordier@besancon.fr